

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
EAU DU MORBIHAN

DATE DE CONVOCATION : 08/09/2021			
Nombre de délégués en exercice	Présents	Absents	Pouvoirs
13	7	4	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU

L'an deux mille vingt et un, le dix sept septembre, le Bureau de Eau du Morbihan, dûment convoqué, s'est réuni à Vannes, sous la présidence de Monsieur Dominique RIGUIDEL, Président de Eau du Morbihan.

Étaient présents :

Monsieur Didier GUILLOTIN. Monsieur Raymond HOUEIX. Monsieur Yannick LE BORGNE. Monsieur Bernard LE BRETON. Madame Martine PARE. Monsieur Jérôme REGNIER. Monsieur Dominique RIGUIDEL

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Vincent COWET. Monsieur Roland GASTINE

Étaient excusés :

Monsieur Denis BERTHOLOM. Monsieur Tibault GROLLEMUND. Monsieur Bruno LE BORGNE. Monsieur Benoît ROLLAND

Secrétaire de séance : Bernard Monsieur LE BRETON

Les présents formant la majorité des membres en exercice, le Bureau peut valablement délibérer.

.../...

B_2021_031 - Approbation du procès-verbal du Bureau du 11 juin 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu la délibération n° CS-2020-045 du Comité Syndical du 25 septembre 2020 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Vu le procès-verbal du Bureau du 11 juin 2021 ;

Le Bureau après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le procès-verbal du Bureau du 11 juin 2021.

Fait et délibéré à Vannes
Le 17 septembre 2021
(au registre suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Dominique RIGUIDEL

DÉTAIL DU VOTE

POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NE PARTICIPE PAS	0